



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

Numéro	16
Objet	REHABILITATION DES DIGUES DU CENTRE-VILLE ET AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT – PLAN DE FINANCEMENT
Rapporteur	Olivier DUQUESNOY

Date de convocation et d’affichage : 12 juin 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h45.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 101 / Volants : 128

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BOURDON Amandine, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRIOT Charline, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valery, DINIZ Laurence, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GEORGE Yvan, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, LANOUX Claudie, LEDOUBLE Catherine, LEFEVRE Vincent, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, ORDONNEAU Emilien, OUDART Audrey, PAUWELS Cécile, PETERS Anthony, POTTIER Denis, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RENOIR Gilles, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROGER Sylvain, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHERRER Luc, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, THOMAS Jérôme, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAN DEN BROECKE Bertrand, VIART Jean-Michel, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Représentés : DEBROUWER Denis par PAYEN Patrice, HAINAUD Christian par CHARDINAL Colette, HUP Carole par LALLEMAND Françoise.

Excusés et ont donné pouvoir : BAGATTIN Mélanie à MAGLOIRE Arnaud, BAUDOUX Bruno à DEHARBE Dominique, BRET Marc à THOMAS Christine, BROCHET Pierre à BOURDON Amandine, CASSONNET Christian à BAROIN François, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, CHOMAT Christophe à JOURNOT Aude, CORNUMAND Agnès à DUSACQ Maxime, COURTOIS Armelle à HONORE Nicolas, CROPAT Patrice à LOUIS Benoît, FRAPIN David à COCHET Jean-Michel, FARRUGIA Frédéric à REVOLIO Claudine, FREGANS Baptiste à LEFEVRE Vincent, GANTELET Bruno à DELAITRE Guy, GATOUILLAT Marcel à CHALVET Marie-Ange, GAUTHIER Anne-Sophie à CHOISELAT Emmanuel, GIRARD Marc à RENOIR Gilles, GUNDALL Philippe à BLASSON Christian, KUZMA Romain à ORDONNEAU Emilien, LANDREAT Pascal à HEUILLARD Véronique, LEBECQ Jérémy à DUQUESNOY Olivier, LEMOINE Philippe à POTTIER Denis, MANGEON Marielle à THOMAS Jérôme, NIEUWMUNSTER Adrien à DENIS Valery, PETIT Christine à GUILBARD Victoire, RAYMOND Arnaud à KACZMAREK Elodie, VINCENT Fabien à LEPRINCE Didier.

Excusés : BILLET André, BORDIER Grégory, GERARD Fabien, MALARMEY Pascal, POIVEZ Kévin, SIMON Eric, VAJOU Sabine.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
128	0	128	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l’unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2026

**REHABILITATION DES DIGUES DU CENTRE-VILLE
ET AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT
PLAN DE FINANCEMENT**

Exposé :

Par délibération n°27 du 7 décembre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé le projet global pour la réhabilitation des digues du centre-ville et l'amélioration des conditions d'écoulement.

Ce projet estimé à près de 34 millions d'euros TTC pour une durée de travaux de 6 ans, s'articule autour de **2 axes du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de Troyes et du Bassin de la Seine supérieure** : les actions **6.18** « Amélioration des conditions d'écoulement au Nord de l'agglomération » et **7.2** « Travaux de rénovation des digues du Centre-Ville », chaque axe étant financé de manière spécifique.

Le projet a été validé en Commission de labellisation territoriale (COMILAB n°24-02, le 30 janvier 2024) convoquée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cette labellisation a permis de valider la participation de l'Etat au travers du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) sur la totalité du programme **pour un montant maximum de 11 467 155,33€**, détaillé comme suit : un maximum de 1 949 188,33 € pour l'action 6.18 ou un taux de participation maximum de 50 % du montant des dépenses éligibles et de 9 517 967 € pour l'action 7.2 ou un taux de participation maximum de 40 % du montant des dépenses éligibles.

La durée du programme global de travaux sur une durée prévisionnelle de 6 ans nécessite un séquençement des demandes de subventions afin de s'adapter aux programmes propres à chacun des partenaires financiers.

Ainsi le plan de financement prévisionnel pourrait se décliner en 3 séquences, détaillées comme suit, selon les 2 axes du PAPI précités :

- Séquence 1 : Travaux des secteurs Lavau, Bolloré et une partie du Déversoir de Saint Julien les Villas (prévision 2025 – 2027) estimés à **10 605 000€ HT** :

Action 6.18 (Lavau)	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	1 400 000	35,00%
AESN	1 100 000	27,50%
FEDER	700 000	17,50%
EPTB ¹	380 000	9,5%
Troyes Champagne Métropole	420 000	10,5%
TOTAL HT	4 000 000	100%

Action 7.2 (Bolloré et déversoir)	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	2 642 000	40,00%
FEDER	2 602 000	39,39%
Troyes Champagne Métropole	1 361 000	20,61%
TOTAL HT	6 605 000	100%

- Séquence 2 : Travaux des secteurs Parc des Moulins, Pétal et Tirverts (prévision 2028-2029), estimés à **8 100 000€ HT** :

Action 6.18 (Tirverts)	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	549 188	49,93%
AESN	330 812	30,07%
EPTB ¹	110 000	10,00%
Troyes Champagne Métropole	110 000	10,00%
TOTAL HT	1 100 000	100%

Action 7.2 (Parc des Moulins et Pétal)	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	2 800 000	40,00%
FEDER	2 100 000	30,00%
Région Grand Est	700 000	10,00%
Troyes Champagne Métropole	1 400 000	20,00%
TOTAL HT	7 000 000	100%

- Séquence 3 : Travaux des secteurs Bas Trévois, Moline, Flotteurs et fin du Déversoir (prévision 2030-2032) estimés à **9 000 000 €HT** :

Action 7.2 (ensemble des travaux de la séquence)	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	3 600 000	40,00%
FEDER	2 700 000	30,00%
Région Grand Est	900 000	10,00%
Troyes Champagne Métropole	1 800 000	20,00%
TOTAL HT	9 000 000	100%

¹ La participation de l'EPTB Seine Grands Lacs porte sur une aide technique et financière sur la part restant à la charge du maître d'ouvrage, sur le volet zone d'expansion des crues, permettant ainsi de déroger à la part d'autofinancement du maître d'ouvrage de 20%.

Le plan de financement prévisionnel du programme global de travaux serait le suivant :

	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	10 992 000	39,67%
AESN	1 430 000	5,16%
FEDER	8 102 000	29,24%
Région Grand Est	1 600 000	5,78%
EPTB	490 000	1,77%
Troyes Champagne Métropole	5 091 000	18,38%
TOTAL HT	27 705 000	100%

➤ Détaillé comme suit, par action du PAPI :

Action 6.18	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	1 949 188	38,22%
AESN	1 430 812	28,06%
FEDER	700 000	13,73%
EPTB	490 000	9,60%
Troyes Champagne Métropole	530 000	10,40%
TOTAL HT	5 100 000	100%

Action 7.2	Montant de la participation en € HT	Taux de participation
Etat	9 042 000	40,00%
FEDER	7 402 000	32,74%
Région Grand Est	1 600 000	7,08%
Troyes Champagne Métropole	4 561 000	20,18%
TOTAL HT	22 605 000	100%

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le plan de financement du projet global pour la réhabilitation des digues du centre-ville et l'amélioration des conditions d'écoulement ;**
- **D'AUTORISER Troyes Champagne Métropole à solliciter les partenaires selon le plan de financement détaillé ci-dessus ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tous documents se rapportant au financement de ce projet.**